

## Procès-verbal

Assemblée générale du Jeudi 7 avril 2022, 19h30

Salle de l'Eglise libre évangélique (FEG), Meylandstrasse 8, 3280 Murten/Morat

**Présences :** selon liste en annexe

**Excusés :** selon liste en annexe

### 1. Salutations

Le Président Jacques Moser ouvre l'Assemblée générale de l'Association IMPULS District du Lac, à 19h32. Il salue les personnes présentes, en allemand et en français. Après l'avoir demandé à l'Assemblée, il informe en particulier les personnes de langue française qu'il poursuivra en langue allemande.

Sont présentes, 12 personnes ayant droit de vote. La majorité absolue se situe donc à 7 voix.

Le président salue tout particulièrement la présence de Mme la Conseillère nationale, Mme Ursula Schneider-Schüttel, et l'ancien président de notre Association, Peter Huber, ainsi que les représentants des communes de Fräschels et Morat et des paroisses réformées de Meyriez et Morat. Il salue également la présence de l'orateur de ce soir, M. Flavio Bortoluzzi, président du Lions Club Morat, et de Mme Margrit Käch, membre de la presse. Il salue aussi ses collègues, les membres du Comité, ainsi que les réviseurs des comptes et les collaboratrice et membre de la direction de l'Association IMPULS District du Lac.

Il mentionne également les noms et fonctions des personnes excusées pour la soirée, en particulier M. le Conseiller d'Etat Philippe Demierre, Mme Helene Brechbühl, membre fondatrice d'IMPULS et Mme Marianne Gehrig, ancienne directrice.

Le président indique que les invitations comprenant l'ordre du jour, son rapport annuel et les comptes 2021 et statistiques d'activités, ainsi que le budget 2022, sont parvenus aux membres dans les délais prévus par les statuts.

Aucune prise de parole n'est demandée quant à l'ordre du jour prévu pour cette Assemblée.

### 2. Election de scrutateur/scrutatrice

La proposition du comité de nommer Mme la Conseillère nationale Ursula Schneider-Schüttel comme scrutatrice est approuvée par acclamations.

### 3. Procès-verbal de l'Assemblée générale 2021 (par voie écrite)

Le Procès-verbal présenté en langue allemande et française, et distribué aux personnes présentes, est accepté à l'unanimité.

### 4. Rapport annuel du Président

Le Rapport du président, reçu dans l'invitation et donc connu, ne sera pas relu en Assemblée.

Le Président tient toutefois à informer les membres présents de la stratégie prévue pour 2020-2025, dont la nouvelle forme de direction, la professionnalisation des activités, les chiffres au sens large et la communication/marketing sont les éléments-clé.

Il s'agit-là de tâches courantes qui occupent les séances et constituent les activités majeures du Comité. Le président en commente quelques-uns des aspects.

La repourvue de la direction est une tâche qui a été remplie par l'engagement au début février 2022, de Mme Corina Niederberger-Brühlhart.

Pour l'aspect de la professionnalisation de notre association, les différentes tâches et dicastères ont été nouvellement répartis au sein du Comité.

Les moyens techniques et informatiques ont été revus et un investissement conséquent a dû être consenti, en matière d'infrastructure et de capacité de stockage et accès aux données centralisés.

Pour ce qui est des chiffres au sens large, ce qui englobe aussi un budget équilibré, la tâche est toujours en cours. Il s'agit-là de réflexions quant à l'élargissement de l'offre de prestations et du rapprochement avec les différents partenaires de l'Association. Ces buts importants à atteindre prennent du temps.

Les travaux entrepris en matière de communication et marketing ne sont pas encore arrivés à terme. Les tâches à entreprendre en la matière sont importantes et nécessitent réflexion.

Sur la proposition du Comité, l'Assemblée adopte à l'unanimité le Rapport annuel du président, ainsi que la stratégie 2020-2025 évoquée sous ce point de l'ordre du jour.

A l'invitation du Président, la nouvelle directrice, Mme Corina Niederberger-Brühlhart prend la parole et se présente aux membres de l'Assemblée.

#### **5. Comptes 2021 et Rapport des réviseurs**

Les comptes ont été présentés et joints à l'invitation à l'AG de ce soir.

IMPULS District du Lac présente un excédent de recettes de CHF 1'428.15, dû principalement à une tenue rigoureuse du budget et des moyens mis à disposition pour le fonctionnement de l'office.

Ces comptes indiquent également l'apport substantiel du Canton de Fribourg, par la somme de CHF 10'000.-. Les pratiques irrégulières de nos membres collectifs, notamment les communes, quant aux versements des contributions annuelles, nous font constater une baisse plus forte que celle budgétée dans nos entrées. Cet état de fait nous a conduit à renoncer aux investissements de la rubrique communication/marketing prévus à hauteur de CHF 2'000.-.

Aucun commentaire de l'Assemblée n'est apporté à cette présentation des comptes.

Le réviseur, M. Hans-Beat Johner présente leur rapport officiel. Il n'est fait aucune remarque quant au rapport présenté.

#### **6. Acceptation des comptes 2021 – Décharge au Comité**

L'Assemblée approuve à l'unanimité les Comptes 2021 et en donne décharge au Comité.

Le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée, et les réviseurs pour le travail effectué. Il leur donne un petit cadeau et les remercie encore pour leur travail.

#### **7. Fixation de la contribution des membres et du forfait par cas**

Le Comité recommande de maintenir les montants qui ont prévalu l'année dernière, et indiqués comme suit: Membres individuels, CHF 35.-, Membres donateur/donatrice CHF 70.-, Membres collectifs CHF 300.- et Sponsors CHF 100.-.

Aucune prise de parole n'est demandée sur ce thème et les contributions sont acceptées par l'Assemblée à l'unanimité.

Le Comité propose que les forfaits pour les cas traités, ainsi que les tarifs des prestations soient maintenus également pour cette année, soit :

30 min.	CHF 30.-
Jusqu'à 180 min.	CHF 80.- (forfait par cas)
Heure suppl.	CHF 15.-
Montant max.	CHF 300.-

Aucune prise de parole n'est demandée sur le sujet, et les tarifs mentionnés pour les cas forfaitaires ou autres prestations sont acceptés à l'unanimité.

## **8. Budget 2022**

Le Président commente le budget 2022. En comparaison des chiffres de l'année précédente et des comptes 2021, quelques adaptations sont prévues. Les charges du personnel sont réduites par rapport au dernier budget. Les frais de fonctionnement s'élevant à CHF 12'870.- sont relativement hauts, dus principalement aux investissements IT. Ces investissements spécifiques vont dans le sens de la professionnalisation prévue par notre stratégie.

Malgré une budgétisation prudente et en vue des travaux que requiert la stratégie mise en place, le Comité prévoit au budget une perte de CHF 3'650.-, quelque peu inférieure à celle des dernières années.

Peter Huber demande la parole et s'inquiète de la diminution de la subvention du Canton pour un montant de CHF 10'000.-, qui semble être la moitié des années précédentes. Le Président répond que la prestation de conseil en matière de budget ne pouvant être remplie, la somme qui nous est impartie a été réduite.

IMPULS District du Lac devra informer le Canton que cette prestation figure à nouveau dans notre offre, car elle sera renouvelée dès cette année.

Aucune autre prise de parole n'étant formulée, le budget est adopté par l'Assemblée à l'unanimité.

## **9. Situation au Comité**

### **I. Comité selon les statuts**

Le Président mentionne que les statuts requièrent la présence d'au moins 5 personnes au Comité. Se basant sur la délégation qui leur a été donnée lors de la dernière AG, le Comité a contacté Mme Kathrin Reist, pasteur dans la paroisse réformée de Morat, qui a été ainsi élue dans le courant de l'année.

Peter Ryf a décidé de se retirer de notre Comité, à notre grand regret, dès cette Assemblée. Le Comité a ces dernières semaines entrepris des recherches pour la repourvue de ce mandat spécifique aux finances de l'Association. Nous avons essuyé malheureusement quelques refus, mais les recherches continuent, et nous espérons que son.s.a remplaçant.e sera trouvé.e tout prochainement, nos derniers contacts sont prometteurs.

### **II. Mandat donné à l'Assemblée**

Afin que le Comité ne reste pas trop longtemps en sous-effectif, la demande est faite à l'Assemblée de leur accorder durant l'année en cours, le droit de trouver et d'élire une personne aux compétences requises.

A la question posée par Peter Huber quant aux contacts pris, le Président répond que l'ancien caissier de la Ville de Morat a été abordé mais a refusé le mandat.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, le mandat donné au Comité, de trouver une nouvelle personne, est accepté par l'Assemblée à l'unanimité.

### **III. Prise de congé de M. Peter Ryf**

Peter Ryf reçoit les remerciements et l'expression de leur très grande gratitude, de la part du Comité, ainsi qu'une carte et deux cadeaux.

## 10. Elections: Président, Membres du Comité et Réviseurs

En conformité avec les statuts, le Comité et son Président, ainsi que les deux Réviseurs doivent être élus ou réélus cette année.

Rita Pürro Spengler entreprend de faire réélire par l'Assemblée, le Président Jacques Moser, pour deux nouvelles années dans cette fonction. Il est réélu par acclamation.

Après cette réélection, le Président poursuit la démarche et invite l'Assemblée à réélire les membres du Comité. A sa demande, Mmes Rita Pürro Spengler, Kathrin Reist et M. Peter B. Meier se lèvent et se présentent pour leur réélection. Ils le sont tous par acclamation.

Les deux réviseurs des comptes, MM. Hans-Beat Johner et Harald Kutin se représentent à cette fonction et sont également réélus par acclamation.

## 11. Requêtes des membres

Les statuts mentionnent à l'art. 12 al. 4 que des requêtes peuvent parvenir au Comité jusqu'au 31 décembre de l'année précédente. Aucune demande particulière n'est parvenue au Comité. Il n'est donc pas nécessaire de traiter ce point de l'ordre du jour.

## 12. Divers

Le Président félicite encore Mme Marianne Gehrig pour toutes les contributions et les compétences professionnelles qu'elle a mises au service de l'Association durant les nombreuses années de son engagement auprès d'IMPULS District du Lac.

Il remercie aussi la nouvelle directrice Mme Corina Niederberger-Brülhart et sa collaboratrice Nathalie Seilaz pour le soutien au Comité et le travail effectué au service d'IMPULS et de ses bénéficiaires. Il leur offre à toutes les deux un bouquet de fleurs.

Il remercie les membres du Comité pour le bon travail effectué ensemble, leurs forces de propositions, leurs idées et leur soutien lors des différentes séances et la facilité et l'harmonie de leurs échanges. Grâce à leur travail, les conditions sont propices pour un bon développement des activités de notre Office auprès des bénéficiaires.

Rita Pürro Spengler remercie aussi le Président pour son grand engagement.

L'Assemblée ne demandant plus la parole, le Président clôt la partie statutaire de notre rencontre à 20h29.

Après une courte pause, **Flavio Bortoluzzi**, Président du Lions Club Murten/Morat, informe les personnes présentes sur les buts et les activités régulières du Club, notamment sur leurs nombreux engagements sociaux.

Murten/Morat, 10 novembre 2022

Pour le procès-verbal, le Président



Jacques Moser